

SOMMAIRE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

REUNION DU 25 FEVRIER 2019

-=-=-=-=-

ORDRE DU JOUR ET RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

-=-=-

Délibérations rendues exécutoires le 27 février 2019

1- FINANCES ET MODERNISATIONS

101 - COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
DES COMPTES SUR LA CENTRALE D'ACHAT PUBLIC DE L'OISE HAUTS DE FRANCE

Prend acte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-226000016-20190225-72245-DE

Accusé certifié exécutoire

REUNION DU 25 FEVRIER 2019

Réception par le préfet : 27/02/2019

Publication : 27/02/2019

SEANCE DU 25 FÉVRIER 2019

Le conseil départemental convoqué par lettre en date du 6 février 2019 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - M. Gérard AUGER - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGEO - M. Jean-Pierre BOSINO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - M. Jean-Paul LETOURNEUR - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - Mme Corry NEAU - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - Mme Ophélie VAN-ELSUWE - M. Jean-Claude VILLEMEN.

Avaient donné délégation de vote :

- M. Edouard COURTIAL à Mme Nadège LEFEBVRE,
- Mme Catherine DAILLY à M. Jean-Pierre BOSINO,
- M. Jean DESESSART à Mme Sandrine de FIGUEIREDO,
- Mme Khristine FOYART à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des juridictions financières et notamment son article L. 243-6,

VU le rapport 101 de la Présidente du Conseil départemental et son annexe :

COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA CENTRALE D'ACHAT PUBLIC DE L'OISE HAUTS DE FRANCE

PREND ACTE

- de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France délibérées le 9 août 2018 sur la vérification des comptes, le contrôle des comptes et la gestion de l'association Centrale d'Achats Public de l'Oise Hauts-de-France concernant les exercices 2009 à 2016.

Signé numériquement le mardi 26 février 2019

Pour la Présidente et par délégation
Le Préfet, Directeur Général des Services
Xavier PÉNEAU
Conseil départemental de l'Oise